



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 03/12/2025 - 18h30 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER - Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHEM – Gérard VIVES.

Excusée : Monique MACHO.

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK.

1. Réunion du Conseil des Présidents de club

Philippe COLLOT rappelle que la première réunion de la saison du Conseil des Présidents de club se déroulera en deux phases : le mardi 16/12 à 19.00 à Montry et le 18/12 à la même heure au Mée sur Seine. Il précise que les participants ont reçu le message d'invitation et qu'ils peuvent faire remonter les thèmes qu'ils souhaitent voir abordés. Côté district, les points, ci-après, seront évoqués :

- l'évolution des effectifs du Foot Animation
- l'accompagnement des clubs
- les annonces fédérales pour le Football Amateur

2. Cession gratuite de terrains Foot5 mobiles

Le Bureau prend connaissance du message de la FFF du 01/12 concernant cette proposition. Après échange entre les participants, celle-ci pourrait correspondre au projet du district visant à développer les installations du site de Montry. En conséquence, un dossier de candidature va être préparé et sera transmis rapidement.

3. Financement régional des projets départementaux

Philippe COLLOT informe les membres du Bureau que la LPIFF pourra participer au financement des actions départementales menées dans les thèmes suivants :

- Développement de l'effectif Foot Animation
- Solidarité club
- Label « club citoyen »
- Recrutement et fidélisation des officiels (arbitres et délégués)

Le Bureau proposera au Comité Directeur d'orienter les futures actions à mettre en place dans cette direction.

4. Affaires Financières

Dotations des commissaires

Philippe COLLOT informe le Bureau d'une promotion intéressante pour l'acquisition d'un équipement « hiver » NIKE dans le cadre du « black Friday ». Il propose au Bureau de constituer un stock et de doter prioritairement les commissaires menant des actions régulièrement en extérieur pour le district.

Frais kilométriques des arbitres

Après plusieurs vérifications effectuées suite à des incohérences relevées (distance la plus courte vs distance la plus rapide) entre le portail des officiels et Foot2000, une analyse est en cours afin d'en détecter l'origine et de déterminer s'il s'agit, ou pas, d'un dysfonctionnement.

5. Affaires Administratives

Candidatures pour intégrer la fonction de délégué officiel du district

- **Cédrick BLANQUET** = après avoir pris connaissance du retour de l'entretien réalisé par le **Président de la Commission des délégués**, le Bureau valide la candidature.
- **Abdel BRIK** = demande en cours d'instruction par la Commission des Délégués.
- **Fouad MEGUENINE** = demande en cours d'instruction par la Commission des Délégués.

Recensement annuel des Formations Civiques et Citoyennes

Le Bureau prend connaissance du recensement demandé par la DRAJES dans le cadre des modules dispensés et de la date butoir du 15/12 pour la remontée des informations. Compte-tenu que les formations sont uniquement faites à destination des acteurs internes, aucun retour n'est nécessaire.

6. Affaires sportives

FUTSAL

Philippe COLLOT informe le Bureau des difficultés actuelles importantes liées à l'organisation des rencontres SEN dites « sensibles ».

Sélection Départementale U15F / U15G

Philippe COLLOT revient sur le projet validé par le Comité Directeur visant à organiser une continuité des sélections tout au long de la Saison 2025/2026. Compte-tenu des critères à suivre par les techniciens pour mener à bien cette action, il apparaît difficile de la mettre en œuvre. En conséquence, décision est prise d'abandonner le projet pour l'instant.

Expérimentation des caméras embarquées pour les arbitres

Le Bureau prend connaissance de la circulaire transmise par la FFF concernant l'utilisation de ce dispositif. Philippe COLLOT détaille l'objectif de cet équipement, ses caractéristiques et les règles d'utilisation :

- dispositif facultatif à visée dissuasive (lutte contre les violences et protection des officiels),
- possibilité de sanctions disciplinaires en cas d'incident,
- matériel conforme aux spécifications techniques définies dans l'AIPD Cadre (Analyse d'Impact sur la Protection des Données),
- mémoire tampon de 30 secondes, l'enregistrement ne peut pas être permanent,
- formation de l'arbitre à l'utilisation du matériel et de la plateforme,
- définition et identification des matchs sensibles,
- dispositif utilisé uniquement dans ce cadre-là et validé dans un PV de la CDPME.

Par ailleurs, il informe les membres des différentes étapes à suivre avant la mise en place :

- disposition à adopter impérativement en amont dans les règlements des compétitions concernées,
- respect des dispositions RGPD en tant que responsable de traitement,
- respect des dispositions de l'AIPD Cadre transmise à la CNIL,
- informations des personnes sur la finalité du dispositif et sur les conditions dans lesquelles elles peuvent exercer leurs droits,
- désignation d'un Référent Caméra Individuelle,
- respect des règles de stockage, sauvegarde, transmission, suppression des enregistrements,
- suppression immédiate des enregistrements en l'absence de fait,
- information de la FFF en cas d'utilisation des enregistrements dans le cadre d'une procédure disciplinaire,
- respect de l'ensemble des mesures de sécurité prévues dans l'AIPD Cadre.

Une 1^{ère} réunion de travail s'est tenue ce jour afin de planifier les différentes étapes. Philippe COLLOT propose aux membres du Bureau de désigner Jean-François DIDIER et Nicolas MAKSYMIUK – Référents Caméra Individuelle, ce que ces derniers valident.

Par ailleurs, une 2^{ème} réunion est prévue le 17/12/2025 à Montry, à laquelle participeront : Jean-François DIDIER – Nicolas MAKSYMIUK – Jean-Marc DENIS (Président de la Commission des Délégués) – Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) – Thomas VENANT-CABASSET (CTA) et Philippe COLLOT. L'objectif sera de déterminer la procédure interne précisant les modalités d'acheminement du matériel sur les rencontres où le dispositif sera utilisé.

Noël du FUTSAL

Celui-ci se déroulera les 13 et 14/12/2025 et la cible sera la Catégorie U7. Il y aura 12 équipes par site avec des vagues de 3h30.

Sites retenus

St-Mard le 13/12 (journée complète)
Chelles le 13/12 (matinée)
Site(s) de la Zone Sud : en attente de confirmation.

Championnat U16-D3

Le Directeur Administratif informe le Bureau du retrait de l'équipe de La Ferté Sous Jouarre, dont l'engagement avait été validé lors de la dernière réunion du Comité Directeur, suite à une incompréhension avec le club.

7. Divers

Équipe Française du Foot des Pros

Philippe COLLOT informe le Bureau avoir rencontré Sofian BECHKER – Dirigeant de cette équipe – à sa demande. L'objectif était d'examiner les contours d'un éventuel partenariat avec cette structure. En parallèle, le district est invité à assister à un match de gala dans le cadre du téléthon, le samedi 06/12 à 14.00, à Chanteloup, contre une Sélection de la Police Nationale.

Demande du District 91

Philippe COLLOT indique au Bureau avoir répondu favorablement à une sollicitation du District 91 pour le prêt des installations de Montry le 21/12/2025, afin d'organiser une rencontre de Coupe de l'Essonne à huis-clos.

Cérémonie des Vœux du 09/01/2026

L'invitation sera transmise dans les prochains jours aux intéressés. Une remise des médailles du district aux commissaires et aux dirigeants bénévoles des clubs sera organisée à cette occasion.

Soirée de remise des labels et des dotations aux clubs

Confirmation que celle-ci se tiendra le 06/02/2026 au Siège du CA BRIE-PICARDIE à Chessy.

Dossiers spécifiques

Le Directeur Administratif informe les membres du Bureau que Rocco CARAVELLI – Assistant Juridique – fera un bilan à la Commission de Discipline de la saison écoulée avec des préconisations. Par ailleurs, il précise avoir fait une alerte à Signal-Sport, suite à 2 courriers anonymes reçus.

Questions diverses

Jean-François DIDIER : revient sur les Journées interrégionales FFF qui se sont déroulées à Marcq en Baroeul des 24 et 25/11/2025.

Ludovic VANTYGHEM : informe des points, ci-après :

- remerciements des salariés pour les gratifications attribuées,
- tenue des nouvelles élections professionnelles le 04/12,
- finalisation du dossier lié à l'harmonisation des horaires des salariés administratifs,
- validation par le CDOS des dates retenues (27/01 & 05/02/2026) pour la présentation du Plan Départemental Football de Lutte contre les violences et les incivilités,
- réalisation de tous les entretiens annuels des salariés administratifs,
- participation à la Soirée des bénévoles du COSMOS.

Gérard VIVES : informe de la livraison du matériel vidéo commandé pour les techniciens.

Fin de la réunion : 19H55.

Président de Séance : **Philippe COLLOT**.

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER**.